



C O M M U N I Q U É D E P R E S S E

Pour diffusion immédiate

À la veille d'une éventuelle élection générale

Lancement d'une pétition en faveur d'un ministre de l'Habitation au Québec

Beloeil, le 4 mars 2014 – Un ministre de l'Habitation doit absolument siéger au Conseil des ministres dans tout gouvernement du Québec, quel qu'il soit, et avoir comme priorité de faire adopter une politique nationale de l'habitation, croient les membres de l'Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction (AQMAT), réunis en congrès et en assemblée générale annuelle aujourd'hui. Pour ce faire, ils interpellent les principaux partis politiques québécois en lice pour une éventuelle élection générale et lancent une pétition en ligne pour soutenir leur démarche.

C'est d'abord par une lettre ouverte expédiée aux chefs de partis que l'AQMAT, par la voix de son président et chef de la direction, a lancé l'offensive. Parlant au nom des 1000 entreprises membres de l'Association, Richard Darveau rappelle que « les activités de construction, d'entretien et de rénovation résidentielle ont un impact direct sur le niveau de bonheur de notre société, sur nos rapports sociaux, sur la qualité de notre environnement et sur nos défis économiques ».

Le texte de la pétition explique que la rénovation et la construction résidentielle contribuent pour une part importante des emplois et du produit intérieur brut du Québec. « On estime qu'une personne active sur 25 occuperait un travail dans l'industrie de la construction. De plus, en amont, l'industrie manufacturière compte sur 800 usines partout au Québec qui concentrent leur principale ligne de production sur la fabrication d'articles ou de matériaux servant au bâtiment résidentiel. Leur action se traduit par 50 000 emplois et un chiffre d'affaires annuel combiné de l'ordre de 5 milliards \$. En aval, on doit signaler la contribution de 1000 quincailleries et centres de rénovation, des commerces qui emploient 30 000 personnes à temps plein et contribuent chaque année pour environ 3 milliards \$ à l'économie québécoise », peut-on y lire.

Un secteur économique politiquement orphelin

« Pourtant, depuis dix ans, aucun gouvernement québécois n'a nommé un ministre réellement en charge de l'habitation. Le siège vide a des conséquences graves sur toute la société », ajoute M. Darveau dans sa lettre aux chefs de partis.

L'AQMAT soulève, entre autres, le problème du travail au noir qui mine l'industrie de la construction,

avec des pertes fiscales estimées à un milliard \$ par année, mais aussi des manquements quant à la qualité des travaux effectués, à leur sécurité et à leur assurabilité.

Par ailleurs, l'accès à la propriété n'a jamais été un parcours si décourageant, comme le martèle l'APCHQ. « Les Québécois ont besoin de dix ans en moyenne pour accumuler une mise de fond équivalente à 10 % du prix d'une propriété, alors que ça prenait cinq ans pour atteindre le même but en 2001. Conséquence : la part des ménages propriétaires est de seulement 61 % au Québec, d'où une privation de richesse individuelle et collective », rappelle-t-on aux chefs de partis.

En regard de ces tristes constats, l'AQMAT revendique notamment l'instauration de deux programmes structurants :

- un **crédit permanent à la rénovation** équivalent à l'écart-type entre les coûts de travaux exécutés légalement et ceux faits « sous la table », applicable à toute intervention faite par un professionnel licencié et impliquant des matériaux satisfaisant les codes et normes en vigueur ;
- **que le RAP (Régime d'accèsion à la propriété) devienne le RAAP** (insérant le mot amélioration), faisant en sorte que les contribuables puissent utiliser jusqu'à 25 000 \$ de leur REÉR pour effectuer des travaux de rénovation sur leur propriété, comme ils peuvent déjà le faire pour une mise de fonds sur une première maison.

Pour l'AQMAT, seul un ministre de l'habitation en titre, au sein de chaque prochain gouvernement au Québec, aurait les pouvoirs de forcer la concertation de l'appareil public et la mise en commun d'initiatives et de ressources propres à favoriser l'amélioration de l'habitat.

« Nous invitons, à partir d'aujourd'hui les citoyens, les organismes et les entreprises concernés ou inquiets par le laxisme gouvernemental à l'égard de l'habitation, à signer la pétition mise en ligne sur aqmat.org », conclut M. Darveau.

À propos de l'AQMAT

Le mandat de l'AQMAT, depuis sa création en 1940, est d'animer, de défendre et de promouvoir la communauté d'affaires constituée de 800 marchands et 200 fabricants de quincaillerie et de matériaux de construction. Par des actions constructives pour l'intérêt public, elle garantit que les marchands, distributeurs et manufacturiers membres s'engagent à respecter les normes du bâtiment et les lois en vigueur.

- 30 -

Source :

Pierre Perreault, relations avec les médias
Tél. : 514-473-0430
pperreault@aqmat.org